



INTEGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU GENEVOIS

Si la Communauté de communes du Genevois avait déjà engagé des actions d'ampleur dans les domaines de la mobilité durable, des énergies renouvelables et des économies d'énergie, la mise en place d'un plan climat air énergie territorial (PCAET) a permis à la collectivité d'identifier d'autres enjeux notamment liés à la biodiversité et à la santé, à travers les conséquences de la modification de la faune et de la flore, des îlots de chaleur ou encore des pratiques agricoles, qu'il convient de faire évoluer.



CONTEXTE

Une situation transfrontalière a un fort impact sur l'ensemble du territoire

> Le territoire

La Communauté de communes du Genevois se situe au nord de la Haute-Savoie, à la frontière avec la Suisse (Canton de Genève), entre le Salève, le Vuache et le Rhône. Les 45 000 habitants de la communauté de communes, dont Saint-Julien-en-Genevois est la ville centre, font partie d'une agglomération transfrontalière d'un million d'habitants.

Cette situation transfrontalière a un fort impact sur l'ensemble du territoire, puisque Genève représente un bassin de vie et de travail majeur : une personne sur deux, dans la Communauté de communes du Genevois, travaille en Suisse. Le revenu moyen des habitants fait partie des plus élevés de France. Toutefois, cette réalité cache de très grandes disparités, avec notamment un tiers de la population en situation de précarité énergétique. Par ailleurs, l'activité agricole est fortement représentée sur le territoire. Mais avec une démographie du département qui augmente de 10 000 nouveaux habitants chaque année, l'urgence est de limiter l'urbanisation massive des espaces agricoles et naturels en densifiant les villes et villages.

POINTS FORTS

- Un PCAET qui s'inscrit dans une démarche commune aux EPCI qui composent le Pôle métropolitain du Genevois français, portée par ce dernier.
- Une volonté de faire du PCAET la feuille de route du territoire en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique pour les années à venir.
- Une démarche portée par les élus, avec mobilisation de l'ensemble des services et de la population.

> La collectivité et son projet de territoire durable

C'est le Pôle métropolitain du Genevois français qui a porté la consultation commune pour le compte de sept EPCI sur huit qui le composent, dont la Communauté de communes du Genevois, afin de choisir un groupement de bureaux d'études en soutien aux sept plans climat air énergie territoriaux (PCAET) à réaliser. Ces derniers ont débuté au printemps 2018, avec l'objectif d'élaborer, via l'organisation d'ateliers, la stratégie du territoire d'ici fin 2018. L'élaboration du PCAET de la Communauté de communes du Genevois s'inscrit dans ce calendrier.

Certes, le plan climat fait partie des obligations légales, mais les élus de la Communauté de communes du Genevois ont décidé de faire de ce document la feuille de route de la collectivité en matière de transition énergétique pour les années futures, et de profiter du plan climat pour mettre en lumière les effets du changement climatique qui impactent le territoire. Dès le début du mandat, les élus ont décidé de mettre l'accent sur la transition énergétique en nommant un vice-président dédié. Cette décision a traduit le fort engagement de la collectivité, et a permis de guider l'ensemble des projets menés ou en cours, cités ci-dessous.

PRINCIPALES ETAPES

Le plan climat de la Communauté de communes du Genevois se déroule en trois phases :

- automne 2018 : diagnostic réalisé et présenté à l'ensemble des commissions de la Communauté de communes
- novembre 2018 : stratégie en cours, avec l'organisation d'un premier atelier grand public
- printemps 2019 : construction du plan d'actions
- été 2019 : validation du plan climat

PRESENTATION DE L'EXPERIENCE

Au-delà des questions d'énergie, la biodiversité

La Communauté de communes du Genevois a déjà effectué de nombreuses actions dans différents domaines :

- les transports, avec le développement des réseaux de bus transfrontaliers, des parcs relais et le lancement d'études de préfiguration de l'implantation de pistes cyclables reliant la ViaRhôna ;
- le développement d'énergies renouvelables, avec la facilitation de projets de méthanisation et de groupements citoyens de type Centrales Villageoises ;
- la diminution des consommations d'énergie dans les bâtiments, par le biais de la création de la plateforme de rénovation énergétique « Régénéro », mais aussi la rénovation des bâtiments publics.



©Communauté de communes du Genevois

Le diagnostic du PCAET met néanmoins en avant l'insuffisance du plan d'action face aux enjeux à venir. Le plan climat doit ainsi permettre de choisir les leviers sur lesquels travailler et hiérarchiser les actions pour atteindre les objectifs fixés.

Au-delà du transport et de la rénovation du bâti, le diagnostic pointe la modification de la faune, de la flore et des nuisibles qui impactent les rendements agricoles et forestiers ainsi que la santé, avec la prolifération de plantes allergènes. Enfin, quel que soit le territoire, la problématique de l'eau est également un enjeu majeur.

La participation, en 2018, à la formation-action mise en place par Auvergne-Rhône-Alpes-Energie Environnement, sur le thème de l'adaptation au changement climatique, a permis de relever, puis d'extrapoler, quelques pistes d'attention et d'actions pour le suivi du changement climatique et pour l'adaptation, qu'il reste à valider au niveau technique et politique :

- A ce jour, il paraîtrait intéressant de travailler sur le grand capricorne. Ce coléoptère rare a besoin d'un climat avec des hivers peu prononcés, et son apparition dénote une modification des hivers. C'est un marqueur du

changement climatique, car il se situe sur le territoire en limite d'air de répartition géographique. Suivre sa population serait donc un bon indicateur.

- Le travail sur les îlots de chaleur dans la ville de Saint-Julien-en-Genevois, dans le cadre de la requalification de son centre, pourrait également être inscrit.
- Le suivi et la requalification des zones humides du territoire seraient également souhaitables pour réguler l'équilibre urbain-nature et le stockage de carbone, et surtout, pour préserver la réserve en eau du territoire.
- Enfin, un travail avec les agriculteurs sera à mener sur leurs pratiques (diminution des pesticides, passage en bio, choix du type de cultures adaptées aux nouvelles conditions météo ...).

La stratégie validera ou non ces orientations et fixera les objectifs à tenir pour 2030 puis 2050.

Cela impliquera probablement de poursuivre les efforts entrepris et surtout de les accentuer par le biais d'incitations financières, notamment. Les actions et leurs indicateurs seront produits pour l'été 2019.

Les acteurs impliqués

- La démarche est portée par deux élus et par l'ensemble des commissions de la Communauté de communes.
- L'ensemble des services est mobilisé, ainsi que les techniciens communaux.
- Le souhait est également de mobiliser la population, les entreprises et les associations du territoire pour qu'elles s'impliquent elles aussi dans le futur plan d'action. Ainsi, tous ont été conviés au premier atelier de novembre 2018.

Pour en savoir plus...

Sources et contacts

Elodie Charvet
Communauté de communes du Genevois
Responsable politiques environnementales
04.50.95.91.42
echarvet@cc-genevois.fr



©Communauté de communes du Genevois

Fiche réalisée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie - Environnement

Avec le soutien de

